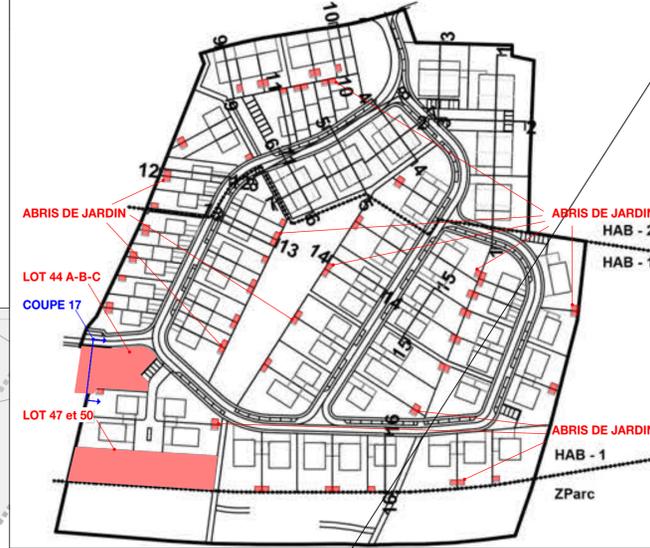
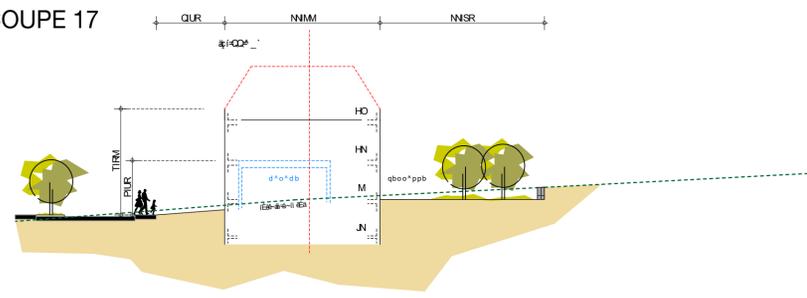


Le fond de plan en gris utilisé pour la modification ponctuelle est représenté à titre indicatif.

COUPE 17



PLAN DE SITUATION E : 1/2000

LEGENDE*

Zones définies au PAG:

- HAB-1: Zones d'habitation 1
- HAB-2: Zones d'habitation 2
- ZMC: Zones mixtes à caractère central
- ZMU: Zones mixtes à caractère urbain
- ZMR: Zones mixtes à caractère rural
- ZBEP: Zones de bâtiments et d'équipements publics
- ZAE: Zones d'activités économiques
- ZPP: Délimitation du PAP

Implantation des immeubles:

- alignement obligatoire constructions principales
- limites maxima de surfaces constructibles pour constructions principales
- alignement obligatoire dépendances
- limites maxima de surfaces constructibles pour dépendances

Délimitation des subparcelles:

- Calculations de zones différentes (alignement urbanistique hors zone)
- Lots privés constructibles
- Terrains cédés à la commune

Degré de mixité des fonctions:

- mm x%: pourcentage minimal de logements par immeuble
- x% | y%: pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble
- x%: pourcentage obligatoire de logements par immeuble

Espaces verts:

- Ev: espace vert public (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP)
- EvP: espace vert privé (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP)
- Av: aires de jeux
- Pl: plantation existantes
- PlP: plantation prévues
- Ar: arbres à conserver

Voies de circulation:

- R: rues
- P: aires de stationnement / emplacement publics
- Ch: chemins piétons, "style cyclable"

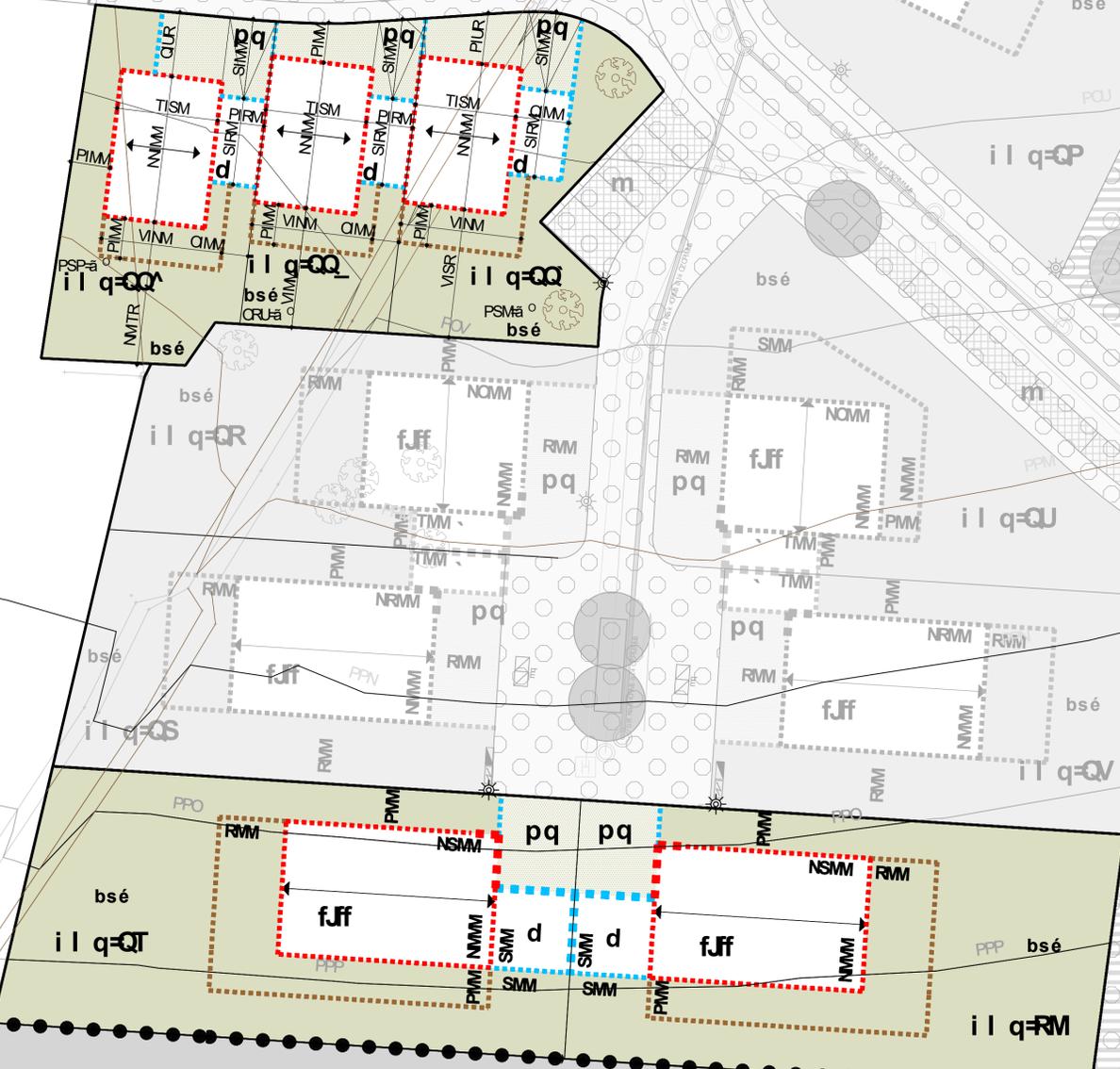
Formes des Toitures:

- or: orientation du toit (pour la position du faitif)
- tp: toiture plate
- tx: toiture à x versants, degré d'inclinaison
- tm: toiture mansardée
- rn: éléments bâtis ou naturels à sauvegarder
- rs: respect de conditions d'intégration déterminées

LEGENDE PERSONALISEE

- ZParc: Zones de parcs
- limite maxima de surfaces d'aménagement terrasse
- limite maxima de surfaces constructibles du garage en sous-sol
- limite maxima de surfaces constructibles de l'étage en retrait
- sc: accès communautaire voiture
- scP: accès communautaire voiture avec adaptation aux multiples surfaces publiques
- scP: adaptation aux plantations surfaces parcs publics
- scP: anciennes limites cadastrales (PCH)
- G: garage fermé
- C: carport
- ST: aménagement d'une emplacement voiture extérieur possible
- mbi: maison bifamiliale
- mr: résidence
- mx (tempor): résidences et emplacements à résider par logement (garage) / résidences et emplacements à l'extérieur par logement (carport, emplacement)
- CS: annexe agricole
- CS: annexe d'exploitation PAT
- CS: canalisations
- CS: conduites d'eau
- CS: canal eaux pluviales
- CS: canal eaux usées

* Représentation à titre indicatif : La légende du PAP BESCHA n°0303-A0-402-01 indice D fait foi. N.B.: Les limites maxima de surfaces constructibles pour maison de jardin sont supprimées.



VUE EN PLAN PG E : 1/250

INDICE	DATE	DESCRIPTION DES MODIFICATIONS
G		
F		
E		
D		
C		
B	09.03.2023	Supprimer toutes les lignes de limites de surfaces constructibles pour maisons de jardin (abris)
A	02.03.2023	Proposition nouvelles limites pour implantation abris de jardin

Maitre d'ouvrage: **Ville de Differdange**
40, avenue Charlotte
L-4530 Differdange

Projet: **Lotissement "Cité O" à Oberkorn**
Modification ponctuelle partie graphique

Phase: **MOPO PAP NQ "BESCHA" 2023**

Contenu: Intégrer limites maxima de surface terrasse, modifier car-port en garage, supprimer limites abris

Personne de contact: **Joël Frisoni**
Tél: +352 26 50 21 51 34
Mail: frisoni@urba.lu

Les plans et visualisations sont soumis aux droits d'auteur appartenant à URBA URBANISTES S.À R.L. Membre de l'O.A.I. : UP110355. Chaque nouvelle révision annule tous les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation du bureau d'urbanistes. Les plans d'autorisation ne peuvent en aucun cas être utilisés comme plans de construction ou d'exécution. Le non-respect de ce nota engage la seule et entière responsabilité de l'exécutant.

Signature maître d'ouvrage: _____ Signature bureau d'urbanisme: _____
Date: _____ Date: _____

Dressé: _____
Vérifié: J.F.
Date: 24.01.2023
Echelles: 1:250
Plan N°: U007-MP-02.11 B

Ref. Fichier : N:\ames\urba\2_Projets\3_projets_fria\U007 MOPO PAP BESCHA Differdange\Urba & Urbaniste\2023\3_U007_MOPO_PAP_BESCHA_AC.pln